



25 octobre 2014

« Fais-nous aimer ce que tu commandes »

La vie est presque toujours conditionnée. En effet, les lois physiques obligent. Ne pas s'y conformer serait une folie. Essaie de voler. Tu retomberas bien vite par terre. Ce qui est vrai des principes naturels l'est aussi des lois qui régissent la vie en commun. Tente de dérober le bien d'autrui. La police ou ta mauvaise conscience te rattrapera rapidement. Enfin, les réalités spirituelles obéissent aussi à des règles. Cherche à être ravi en esprit et tu comprendras promptement que tu t'es toi-même dupé.

Cependant, toutes ces lois, règles et préceptes qui nous conditionnent nous les acceptons, mieux nous les intériorisons. Aussi ne sont-elles plus des contraintes extérieures, mais des commandements que nous nous imposons librement. Là est notre liberté. Elle nous permet de voler parce que nous avons compris la loi de la chute des corps. Là sont nos choix. Ils nous aident à vivre en société parce que nous savons partager nos biens. Là est notre libre arbitre. Il nous donne de recevoir la grâce qui nous perfectionne vraiment.

Ainsi Jésus peut répondre à la question insidieuse du Pharisien. Le grand commandement d'aimer Dieu et son prochain comme soi-même, c'est exercer sa liberté afin de répondre à la dignité d'homme créé à l'image de Dieu. Cette capacité nous vivifie alors et « nous permet d'obtenir ce que Dieu nous promet. » La vie est certes conditionnée, mais par notre liberté nous échappons à une nécessité mortifère pour acquérir par la foi, l'espérance et la charité de nous rendre participant de la vie même de Dieu.

Chanoine Alexandre Ineichen

« Citoyens de Paix, ici et là-bas »

Avec des membres de l'association « *Chrétiens de la Méditerranée* », un point fort du week-end la pièce de théâtre « **Pierre et Mohamed** » avec **Francesco Agnello et Jean-Baptiste Germain** jouée dans la salle « **Aula de la Tuilerie** » à **St-Maurice, dimanche 26 octobre, à 14h30.**

Cette pièce retrace l'amitié de Pierre Claverie, évêque d'Oran et de Mohamed Bouchiki, son chauffeur musulman, tous deux assassinés le 1^{er} août 1996.

<http://www.pierre-et-mohamed.com/>

Près d'un million de francs à récolter pour boucler ses comptes 2014 !

Avec la traditionnelle fête de la Toussaint du 1^{er} novembre revient le temps de la collecte en faveur de la pastorale du diocèse de Sion. Et ce n'est pas une mince collecte d'argent qui est lancée puisque c'est près d'un million de francs (959'503 francs) qui est espéré si le diocèse veut pouvoir boucler l'exercice courant sans profit ni perte. Autant dire que cette quête est indispensable à la vie et à la survie de notre diocèse !

Car la sollicitation de don qui est adressée à chacune et à chacun se démarque fondamentalement des autres appels caritatifs ou associatifs. Elle se veut d'abord un appel à la **responsabilité** et ensuite à la **générosité**.

Et chaque catholique, qu'il soit pratiquant ou non, se trouve interpellé et placé devant une responsabilité vis-à-vis de son Eglise, pour lui permettre de rester vivante, ouverte, et d'annoncer la «Bonne Nouvelle». Chaque catholique est donc appelé à participer à cette collecte selon ses moyens. Il est invité à parler autour de lui de cette chaîne de solidarité à laquelle l'Eglise l'appelle à l'occasion de la Toussaint.

Si l'on sait que le don est au cœur du message laissé par le Christ il y a plus de 2000 ans, Lui-même ayant donné sa vie pour l'homme et pour notre Salut, chacun de nous est particulièrement invité à sa suite en cette année de la Foi à entrer plus en avant dans cette logique du don : don de soi, don de son temps,... et don matériel si l'on souhaite que l'Eglise poursuive la mission qui lui est confiée.

Une palette de «prestations» au service de tous

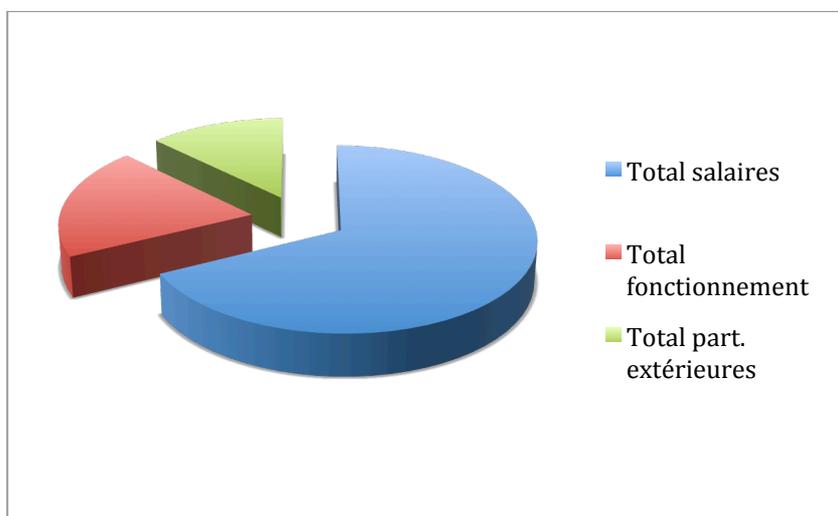
Le diocèse de Sion réunit à ce jour 27 personnes pour un équivalent de 15 postes à plein temps pour la Pastorale et les Services supra-paroissiaux. Sur ces 27 personnes, 20 sont actives au service de la Pastorale et 7 affectées à des tâches administratives. L'offre pastorale ou plutôt les prestations offertes par le diocèse se présentent comme suit :

- la catéchèse incluant l'éveil à la foi et le catéchuménat,
- la pastorale de la jeunesse,
- la pastorale de la famille,
- la pastorale dans les milieux spécialisés (auprès des personnes en difficulté ou vivant avec un handicap, mais également auprès des prisonniers),
- ainsi que l'aumônerie des missions portugaise et croate.

À noter que plusieurs de ces services sont dédoublés en raison du bilinguisme cantonal/diocésain et que si de telles offres étaient mises sur pied pour chaque paroisse, cela ne ferait qu'accroître le déficit des paroisses. D'où cette synergie mise en place à l'échelon du diocèse.

Equilibre financier fragile

Sur les 2,34 millions de francs de dépenses annuelles, 2/3 représentent les salaires et 1/3, les frais de fonctionnement et des participations extérieures.



Au chapitre des recettes, seul 1,2 – 1,3 million nous reviennent : 2/3 de cette somme sous forme de participations aux frais de personnel, revenus et produits divers, quêtes, messes et 1/3 sous forme de subside/participation cantonale. Reste le million manquant à trouver ! Nous sommes donc tributaires du soutien de toutes et tous.

L'Eglise diocésaine est riche de vos dons !

Dans l'opinion publique est souvent répandu le fait que le diocèse est riche. Certes, il est riche... mais de votre soutien et de votre générosité !

Car financièrement parlant, il ne possède rien en propre. Et ses réserves ne cessent de faire «du yoyo», les résultats de ses exercices étant toujours fragiles ! Si nous voulons poursuivre notre mission et nos divers engagements à vos côtés, nous quémandons votre soutien.

-> Aidez-nous et soutenons ensemble notre Eglise diocésaine.

Fidélité dans le soutien

C'est bien sûr possible ! Il vous suffit pour cela de verser régulièrement un montant de votre choix à la Chancellerie épiscopale (ccp 19-78-8) avec la mention «ami du diocèse». Vous pouvez également opter pour le prélèvement automatique qui permet d'étaler votre don dans le temps et d'assurer au diocèse des ressources prévisibles et régulières.

- En donnant par exemple 20 CHF par mois, vous ne déséquilibrez pas votre budget et vous pouvez l'interrompre à tout moment !

Par avance, merci de votre participation !

*Stéphane Vergère
Directeur administratif*

De par ses nombreuses activités d'accueil, d'accompagnement, d'enseignement, d'écoute, l'Eglise vous offre mille et un visages.

Et vous êtes nombreux, catholiques du diocèse de Sion, à soutenir ces activités et à participer généreusement, année après année, à la vie financière du diocèse notamment à l'occasion de la quête de la Toussaint.

Soyez d'ores et déjà assurés de ma vive gratitude.

À l'approche du 1^{er} novembre, je vous lance donc cet appel à la générosité. Car vous le savez, sans votre appui financier, le diocèse n'est pas à même de remplir sa mission.



Je sais que vous accomplirez ce devoir de catholique en le faisant à la manière de saint Paul : «Que chacun donne selon la décision de son cœur, Dieu aime celui qui donne avec joie.» (2 Cor 9,7)

Offrandes modestes ou dons importants sont le signe de votre participation financière à la vie de l'Eglise.

Avec l'assurance de ma prière,

*+Jean-Marie Lovey
évêque de Sion*